

DOCUMENT ÉLÈVE

Fiche 2 : Les services du pôle multimodal

Quelles solutions proposer pour aménager un pôle d'échanges multimodal autour de la gare ?

Les services du pôle d'échanges multimodal	Les conditions de réussite d'un pôle d'échanges multimodal

Les services du pôle d'échanges multimodal

Permettre un accès facilité à la gare (Nord et Sud)	Réduire la pollution de l'air et des émissions à effet de serre	Attirer de nouveaux usagers
Optimiser l'intermodalité avec des aménagements et par le fonctionnement	Intégrer les aménagements adaptés aux divers modes de déplacement	Être accessible à tous
Encourager le report modal pour les piétons, les cyclistes	Faciliter l'accès et le stationnement des cycles sur le pôle	Être sobre en énergie
Utiliser des matériaux biosourcés pour sa construction	Déroulement d'une démarche de projet de pôle	Mise en œuvre du projet de pôle
Coordination des maîtrises d'ouvrage et suivi du projet par les financeurs	Respecter le budget	

Les conditions de réussite d'un pôle d'échanges multimodal

Point des arrêts de transports en commun	Point de dépose minute voiture	
Signalétique sol et totem	Fiabiliser les correspondances	Pistes cyclables sécurisées et agréables
Informers sur la mobilité avec des écrans, des bornes	Eco-station pour les transports en commun interurbains	Parking pour les automobilistes
Point de covoiturage	Stationnement vélo sécurisé	

Le coût défini de l'aménagement du pôle d'échange multimodal autour de la gare est respecté

Développer des services de voiture partagée pour en faire circuler moins.

Utilisation de l'espace public et le partage de la voirie au profit des modes de déplacements peu polluants

Utilisation des énergies renouvelables pour les aménagements mis en place dans le pôle d'échanges multimodal

Synchronisation des offres de transport pour réduire les temps d'attente

Accès aux quais SNCF, bus, Parking relais et parking vélos facilités

Informersur la mobilité avec des écrans, des bornes

Sécuriser les circulations intermodales piétons / cycles au sein du PEM

Cheminement jusqu'au pôle d'échange multimodal sécurisé et agréable

Prendre en compte le confort d'attente dans les différents espaces du pôle

Réduire le phénomène d'îlot de chaleur, choisir des matériaux et des procédés de construction réduisant l'émission de gaz à effet de serre

Assurer une bonne connexion entre les quais bus et train

Toute personne handicapée ou à mobilité réduite, doit pouvoir se déplacer et circuler de façon autonome au même titre qu'une personne valide

Faciliter l'accès à d'autres offres de mobilité :

- Covoiturage
- Autopartage
- Vélo libre service
- Auto-stop organisé
- Les services de transport à la demande (TAD)

L'aménagement de l'espace de stationnement doit être : sécurisé, éclairé, séparé des véhicules motorisés, visible, abrité, à proximité, spacieux et fonctionnel, entretenu et propre.